

**Module rapporté détecteur de mouvement System 3000, 1,10 m Standard avec DdT
TX_44**



Spécification	Réf.	UV.	EUR/pièce HTVA	SP	EAN
blanc	5379 66	1	90,85	02	4010337124894
anthracite	5379 67	1	97,86	02	4010337124900
teinte alu	5379 65	1	97,86	02	4010337124887

Caractéristiques

- Détecteur de mouvement pour la commutation automatique de la lumière, en fonction de mouvements thermiques et de la luminosité ambiante.
- Fonctionnement avec module de commutation, module variateur ou module poste secondaire 3 fils System 3000.
- Extension de la zone de détection en combinaison avec un module poste secondaire 3 fils.
- Délai de temporisation réglable
- Seuil de luminosité réglable.
- Sensibilité réglée à 75 %.
- Le raccordement au poste principal d'un module poste secondaire System 3000 avec un module rapporté de commande ou un bouton-poussoir mécanique permet d'allumer ou de varier l'éclairage pour la durée du délai de temporisation.

Avec module variateur System 3000

- Allumer avec la luminosité réglée en dernier ou la luminosité à l'enclenchement enregistrée.
- La luminosité à l'enclenchement ne peut être mémorisée durablement que via le module poste secondaire System 3000 avec module rapporté de commande.

Caractéristiques techniques

Angle de détection: 180°

Délai de temporisation

- Réglable: De 10 s à 30 min

Valeur de luminosité

- Réglable: env. 5 à 500 lx

- Fixe: Fonctionnement de jour

Sensibilité
- fixée à: 75 %

Indice de protection
- System 55, Gira F100: IP20
- TX_44: IP44

Hauteur de montage max. 1,10 m
- Zone de détection avant: 32 m max.
- Portée de chaque côté: 19 m max.

Température ambiante: -20°C à +45°C

Indications

- Le champ de détecteur est orienté horizontalement et est éventuellement sans limite lors de l'utilisation à l'extérieur. En extérieur, veillez à ce que le lieu de montage soit approprié ou utilisez le module rapporté détecteur de mouvement 2,20 m.

Etendue de la livraison

- Le cache rapporté de limitation de la zone de détection est compris dans la livraison.
